

# REGLEMENT

Le NICE CAVIGAL Tennis de Table (FFTT n°13060066) organise du Samedi 15 Juin au Dimanche 16 Juin 2024 à la Salle RAOUL DUFY (8 Avenue Raoul DUFY 06200 NICE) un TOURNOI National B ouvert aux joueurs et joueuses valides et invalides ayant une licence compétition FFTT. Il se déroulera sur 16 tables.

## Article 1 : Définition et licenciation

Le tournoi National B est homologué sous le numéro (En attente)

De ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués.

Chaque joueur devra présenter sa licence en cours de validité (Phase 2), ou faire procéder à la vérification de la licence selon les moyens autorisés par la FFTT.

## Article 2 : Tableaux du tournoi

Le tournoi comprendra 13 tableaux mixtes et 1 tableau féminin se déroulant suivant les règlements de la F.F.T.T.

Les inscriptions sont limitées à 3 tableaux par joueur et par jour, sauf pour une inscription sur place pour les tableaux les plus élevés sous réserve de places et de ne pas être présent encore dans les trois autres tableaux.

La dotation globale sera de 3285 € (hors tableau N).

## Article 3 : Horaires des tableaux

| Tableau | Catégories          | Vainqueur | Finaliste | 1/2 finaliste | Jour     | Heure |
|---------|---------------------|-----------|-----------|---------------|----------|-------|
| A       | 5 à 7 (< 800 pts)   | 70€       | 35€       | 10€           | Samedi   | 8h30  |
| B       | 5 à 9 (< 1000 pts)  | 80€       | 40€       | 15€           | Samedi   | 12h30 |
| C       | 5 à 10 (< 1100 pts) | 90€       | 45€       | 15€           | Dimanche | 8h30  |
| D       | 5 à 11 (< 1200 pts) | 90€       | 45€       | 15€           | Samedi   | 10h30 |
| E       | 5 à 12 (<1300 pts)  | 100€      | 50€       | 20€           | Dimanche | 10h30 |
| F       | 5 à 13 (<1400 pts)  | 100€      | 50€       | 20€           | Samedi   | 14h30 |
| G       | 5 à 14 (<1500 pts)  | 110€      | 55€       | 20€           | Dimanche | 12h30 |
| H       | 5 à 15 (< 1600 pts) | 120€      | 60€       | 25€           | Samedi   | 9h30  |
| I       | 5 à 16 (<1700 pts)  | 130€      | 65€       | 25€           | Dimanche | 14h30 |
| J       | 5 à 17 (< 1800 pts) | 150€      | 75€       | 30€           | Samedi   | 11h30 |
| K       | 5 à 23 (< 2400 pts) | 200€      | 100€      | 50€           | Dimanche | 9h30  |
| L       | 5 à 19 (<2000 pts)  | 170€      | 85€       | 35€           | Samedi   | 13h30 |
| M       | Toutes catégories   | 300€      | 150€      | 80€           | Dimanche | 11h30 |
| N       | Toutes Séries Dames | 50%       | 25%       | 10%           | Dimanche | 13h30 |

## Article 4 : Déroulement de l'épreuve

Les féminines pourront participer aux tableaux masculins en tenant compte de leurs points licence (site FFTT).

Les poussines et poussins ne peuvent pas participer aux différents tableaux du tournoi.

Le tirage au sort (formule mixte) de chaque tableau sera effectué le vendredi 14 juin 2024 à 17h00 à la Salle Raoul Dufy, lieu du tournoi, par M. BARTZ Eric,

Juge Arbitre officiel du Tournoi (N° Licence : 5943228, Grade JA3)

Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches. Le perdant d'une partie devra arbitrer la suivante ou celle que le juge arbitre lui attribuera. Tout joueur refusant de se plier à cette règle sera déclaré forfait par le juge arbitre pour les tableaux dans lesquels il serait encore qualifié. Les tableaux se joueront par poule de 3.

Les deux premiers de chaque poule de tous les tableaux seront qualifiés pour le tableau à élimination directe.

Un maximum de 48 joueurs par tableau.

Les décisions du juge arbitre seront sans appel.

Le pointage devra se faire au plus tard 30 mn avant l'horaire du tableau.

## Article 5 : Retard, absence, forfait

Tout joueur ne se présentant pas dans les 5 minutes après l'appel de sa partie sera déclaré forfait. Un second appel sera effectué 2 minutes avant l'exclusion. Les joueurs qui s'engagent dans plusieurs tableaux (3 maximum) pourront être appelés à disputer 2 ou 3 parties consécutives dans des tableaux différents, aucun repos supplémentaire ne leur sera accordé. En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements Administratifs sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points classements qu'il aurait concédés s'il avait disputé et perdu cette partie.

## Article 6 : Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à : 3 tableaux (22€), 2 tableaux (15€), 1 tableau (8€).  
Le tableau Toutes Séries est fixé à 10€.  
Le tableau Toutes Séries Dames est fixé à 5€.  
Pour une inscription sur les 2 jours avec au moins 5 tableaux, une remise de 4€ sera faite.  
Toute inscription sur place (dans la mesure du possible et en fonction des places libres) se fera au prix unique de 9 €. Pour les féminines, toute inscription dans un autre tableau que le TOUTES SERIES DAMES entraîne la gratuité dans le tableau TOUTES SERIES DAMES.  
Il est possible de s'inscrire directement sur le site internet ([www.nicecavigallt.com](http://www.nicecavigallt.com)). Les inscriptions peuvent se faire par mail à l'adresse suivante : [tournoi@nicecavigallt.com](mailto:tournoi@nicecavigallt.com) - Indiquer Nom, Prénom, Num de Licence, Points officiels en cours et les tableaux souhaités  
Les engagements seront reçus jusqu'au Jeudi 13 Juin 2022 à l'adresse suivante :

NICE CAVIGAL Tennis de Table  
8 Avenue Raoul Dufy  
062000 NICE

Les engagements peuvent être réglés par CB, chèque ou espèce. Un engagement peut être refusé s'il y a dépassement de capacité du tableau ou sur décision du Directeur du tournoi.

## Article 7 : Remise des prix

La remise des prix (chèques, espèce ou lots) aura lieu après la fin de chaque tableau.  
Au cas où le nombre d'inscrit dans un tableau serait inférieur à 16 joueurs, le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler ce tableau. En cas de maintien, les primes seront réorganisées en fonction du nombre de présents sur la base de 16.

## Article 8 : Assurances

Le NICE CAVIGAL TT décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.  
En cas d'accident, l'assurance personnelle du joueur sera prise en compte.  
Les parents seront tenus responsables des dégâts occasionnés par leurs enfants.

## Article 9 : Conditions d'annulation

Le tournoi peut être annulé sans préavis et unilatéralement en fonction :  
- de la disponibilité des locaux municipaux  
- de la disponibilité des membres organisateurs.  
- du nombre insuffisant de participants (minimum 16 participants)

## Article 10 : Balles

Les balles "plastiques", homologuées par l'ITTF seront fournies par les joueurs. En cas de désaccord sur la balle utilisée, un tirage au sort sera effectué par l'arbitre ou par le Juge-Arbitre en cas de litige.

## Article 11 : Acceptation Règlement

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

## Article 12 : Restauration

Une buvette avec sandwichs et boissons fonctionnera sur place.

## Article 13 : Conditions sanitaires

Les organisateurs mettront strictement en application les règles sanitaires en vigueur à la date du tournoi. Toute personne dans la salle devra également s'y conformer sous peine d'exclusion.

## Article 14 : Composition du comité d'organisation

Le Comité d'organisation est composé de :  
Président : Mr POINSOT VALENTIN  
Membres : Mesdames PONZANELLI Véronique, MALTESE Lorène, TOURON Delphine et Messieurs BONATO Rémi, PETIOT Jérémy, TOUIL Rudy, MAERO Olivier, TELO David, PICARD Florent, BELHECENE Axel et FRAUDEAU Julien